

Rapport de l'association pour la défense des droits de la femme en Mauritanie relatif au terrorisme

L'AFFDM constate avec regret et inquiétude que des actes d'une gratuite violence, étrangers à la culture de notre pays, se sont produits et ont entraîné la mort de citoyens Mauritaniens et Français et provoqué la blessure de plusieurs autres innocentes personnes parmi lesquelles des fonctionnaires de police dans l'exercice de leurs fonctions de préservation de la sécurité publique.

Nous invitons les autorités chargées de la sécurité publique à faire preuve de retenue et discernements dans l'usage de la force publique à l'égard des personnes innocentes et appelle les citoyens à se mobiliser contre le terrorisme qui est la négation des valeurs de l'islam et de la démocratie

Concomitamment « l'affaire des islamistes » a été symptomatique des errements politiques, juridiques et judiciaires violateurs des droits de la défense souvent liés au contexte sensible et particulier de la lutte contre le terrorisme. En outre la législation est imprécise et dérogoire du droit commun en matière de lutte contre le terrorisme, des détentions au secret, des dépassements systématiques de délais de garde à vue, l'absence totale de l'avocat pendant la phase préliminaire de l'enquête, des comparutions de détenus enfermés.

Ces dérives ne se limitent plus aux mauritaniens à l'intérieur des frontières nationales ou dans les pays arabes et africains, ils s'étendent aux "démocraties occidentales donneuses de leçons" et où résident, légalement et clandestinement des milliers de nos concitoyens.

le terrorisme est le principal défi auquel fait face le monde musulman et la nation islamique "fait face à de grands défis à la tête desquels se trouve le terrorisme qui s'autorise de tuer les gens, de porter atteinte à leur honneur et de s'accaparer de leurs biens, se basant sur des interprétations ayant pour fondement l'extrémisme et la déviation, entraînant ainsi des guerres civiles dans certains pays islamiques, ébranlant leur sécurité et leur stabilité..."

La lutte contre les dangers du terrorisme et de l'extrémisme "exige la conjugaison des efforts de tous, notamment la contribution de nos honorables oulémas sur lesquels repose la responsabilité de préciser les concepts corrects de notre sainte religion..."

"Les oulémas sont les gardiens de la foi et sont appelés, en premier lieu, à éclairer les gens sur les questions se rapportant à leur religion et à leur vie, à prémunir les générations montantes contre les dangers de déviation, à faire revenir ceux qui ont été trompés sur le droit chemin",

"L'espoir est fondé sur les ulémas pour présenter l'Islam dans sa pure forme : un message portant les valeurs civilisationnelles humaines et propageant l'amour et la clémence entre tout le monde

La Mauritanie avait adopté "une approche multidimensionnelle pour traiter le phénomène de l'extrémisme". "Dans ce sens, l'Etat a œuvré pour prémunir la jeunesse de la déviation en suivant la voie de la modération qui préserve la paix sociale et encourage l'esprit de tolérance et du respect de l'autre.

La déradicalisation est devenue le maître mot et la régression de la violence islamiste radicale observée depuis cinq ans a été attribuée à la méthode mauritanienne : une répression sécuritaire qui a chassé les djihadistes du pays, mêlée à une approche plus douce de la lutte contre l'extrémisme violent.

Les dialogues menés en prison en 2011 entre les extrémistes incarcérés et de théologiens de l'islam modéré sont présentés comme une initiative révolutionnaire pouvant servir d'exemple aux pays voisins comme le Mali et le Niger, qui sont confrontés à des problèmes similaires.

Depuis 2008, une large réflexion, impliquant de nombreux secteurs de l'Etat et de la société civile a été conduite en vue de définir les contours de politiques à mener pour lutter efficacement contre le terrorisme et les menaces y afférentes sous toutes leurs formes.

C'est dans cet élan que s'inscrivent les efforts de collaboration entre la Mauritanie et les Etats Unis d'Amérique, basé sur des valeurs mutuelles de paix et de sécurité. Ce partenariat prône, entre autres, la mise en œuvre de l'adaptation constante des forces de Défense et de sécurité du pays. Dans ce contexte, Washington a procédé à un don de matériels militaires qui contribuent à la surveillance maritime et aux opérations anti-trafic.

Face à la menace terroriste qui touche toute la région du Sahel, sa stabilité et sa sécurité, la Mauritanie compte renforcer son dispositif législatif anti-terroriste.

Les modifications que va introduire le gouvernement mauritanien ont pour objectif «de mettre en place un dispositif administratif permettant aux autorités compétentes de geler immédiatement les fonds, avoirs financiers et ressources économiques appartenant aux personnes, ou entités terroristes figurant sur les listes nationales ou internationales, en conformité avec les principes des droits de l'Homme, et notamment en ouvrant une voie de recours.

Le terrorisme «menace la stabilité de l'Etat, des institutions, la sécurité des personnes et des biens et représente un danger pour les intérêts vitaux de la nation», les modifications dans certaines dispositions en vue de les rendre plus pratiques sur le plan administratif, se fait dans le respect des principes généraux de droits humains.

Cette loi s'inspire des principes religieux et moraux tirés de l'islam, et colle aux principes démocratiques prévus par la constitution pluraliste de la Mauritanie.

Rappelons que la Mauritanie a été le théâtre de plusieurs attaques terroristes attribuées à des groupuscules islamistes, faisant plusieurs dizaines de victimes entre juin 2005 et décembre 2011.

Recommandation :

- Bien répartir les richesses entre tous les composants de la population mauritanienne pour mettre les jeunes à l'abri des besoins.